

## RUSSIE

### LA CROIX-ROUGE RUSSE ET LA GUERRE RUSSO-JAPONAISE <sup>1</sup>

Dès que la nouvelle de l'attaque de la flotte russe par les Japonais fut parvenue en Russie, toutes les classes de la société, d'un bout à l'autre du pays, s'empressèrent d'adresser à l'auguste Souverain de la nation russe, l'expression de leur ardent dévouement et de leur ferme résolution de consacrer leurs vies et leurs biens à défendre l'intégrité, l'honneur et la dignité de la patrie. En même temps, le peuple russe, toujours si accessible à la compassion, se mit de tout cœur à l'œuvre pour porter secours à ses frères blessés ou malades dans l'Extrême-Orient. La population s'efforce, sous les formes les plus diverses, de parer aux nécessités créées par la guerre. Fourniture de vêtements chauds aux soldats, création de dépôts de matériel pour les soins à donner aux blessés et aux malades, formation d'ambulances pour suivre la marche de l'armée, organisation de colonnes volantes destinées à porter secours aux blessés sur le terrain même des opérations militaires, formation de trains sanitaires, protection des familles des combattants de l'armée et de la flotte ; telle est la tâche à laquelle se dévoue la population dans toutes les régions de la Russie. Pauvres et riches y participent avec le même empressement. Les dons affluent. Des ateliers pour la confection de la lingerie et du matériel de pansement se créent partout et réunissent pour un même travail les dames des classes élevées et les humbles ouvrières.

A Moscou, par exemple, on voit souvent des ouvriers et des ouvrières, occupés toute la semaine dans leurs ateliers, consacrer les jours fériés à venir travailler gratuitement dans les dépôts de lingerie pour les blessés. Des ouvriers de fabrique, des commis, des employés, des fonctionnaires, s'engagent à prélever un tant pour cent sur leur gain en faveur des blessés et des malades. L'obole du pauvre et parfois toutes ses petites économies figurent à côté d'offrandes considérables, telles que celles du Comité de la

---

<sup>1</sup> Cet article nous est fourni par des notes personnelles et des coupures de journaux que nous a envoyées M. P. Bogaïewski, actuellement privat-docent à l'Université de Moscou ; sa traduction et sa mise au point en français sont dues à l'obligeance et à la compétence de M. F. Thormeyer qui a habité longtemps la Russie. (*Réd.*)

Bourse de Moscou (2,650,000 fr.), de la ville de Moscou (2 millions 650,000 fr.), de la ville de St-Pétersbourg (4 millions de francs).

Dernièrement, j'ai vu moi-même, au bureau des souscriptions, une pauvre vieille femme dénouer de ses mains tremblotantes un mouchoir, en tirer une obligation de rente de 100 roubles avec plusieurs coupons échus, et faisant un signe de croix, la tendre au caissier comme don anonyme. Une demoiselle élégamment vêtue, qui reste également anonyme, fait apporter plusieurs corbeilles d'une fine lingerie estimée à 1500 roubles. C'est son trousseau de fiancée qu'elle propose de vendre au profit des blessés.

On a déjà réuni des millions d'argent comptant et rassemblé d'immenses provisions de matériel, dont une partie est déjà expédiée et l'autre prête à l'être. Ce n'est encore que le résultat des premières semaines. A mesure que se dérouleront les événements, je compléterai le tableau des efforts de la bienfaisance privée en Russie en faveur des victimes de la guerre.

Pour le moment, j'indiquerai, d'après les documents officiels les premières dispositions prises pour porter secours aux malades et aux blessés par la Société russe de la Croix-Rouge. Ces premiers renseignements serviront de point de départ pour l'étude de l'activité de la Croix-Rouge russe pendant la guerre actuelle.

COMMUNICATION DE LA COMMISSION EXÉCUTRICE DE LA DIRECTION  
GÉNÉRALE DE LA SOCIÉTÉ RUSSE DE LA CROIX-ROUGE<sup>1</sup>

Aussitôt après la rupture par le Japon des relations diplomatiques avec la Russie, la Direction générale de la Société de la Croix-Rouge a constitué dans son sein une Commission exécutive pour l'organisation des secours aux militaires malades ou blessés sur le théâtre de la guerre et pour la direction de toutes les œuvres relatives à ces secours dans l'Empire. L'auguste protectrice de la Société, Sa Majesté l'Impératrice Marie Féodorovna a bien voulu désigner comme président de cette commission M. le général aide-de-camp Comte J.-J. Vorontzof-Dachkof.

La Commission s'est mise immédiatement à l'œuvre et s'assigne

---

<sup>1</sup> *Message officiel*, 10-23 février.

une double tâche : d'abord la formation et l'équipement d'un personnel sanitaire, muni de tout le matériel pour les soins à donner aux blessés et aux malades ; ensuite l'organisation d'un réseau de dépôts destinés à fournir tout le nécessaire soit aux ambulances de la Société, soit aux hôpitaux militaires dans la mesure de leurs besoins.

Pour assurer le succès de la première partie de sa tâche, la commission exécutive a reparti la formation des ambulances sanitaires entre ses principales communautés de Sœurs de charité. L'équipement complet d'une ambulance de 200 lits a été mis à la charge de chacune des communautés suivantes : St-Alexandre, St-Georges, Ste-Eugénie, Ste-Elisabeth, Exaltation de la Ste-Croix, von Kaufmann et du Comité d'ambulance des dames à St-Pétersbourg ; de St-Alexandra et d'Iveria à Moscou ; de Kief, de Ste-Elisabeth à Varsovie, de St-Georges à Vladimir, de Viatka, de Kharkof, de Riga, de St-Théodore à Jaroslavl et de Kasperof à Odessa. Ambulances de 100 lits aux communautés : St-Nicolas à Voronège, de Nijni-Novgorod, de Penza, de St-André à Saratof, de Simbirsk, de St-Théodose à Tchernigof, de St-Pitirime à Tambof et un lazaret de 50 lits à la communauté d'Ekatérinbourg. On obtient ainsi pour le moment 26 ambulances, comprenant 5050 lits.

Dans la composition de chaque ambulance entrent : 5 médecins, dont un principal, chef de tout le personnel, délégué de la Société et chargé de toute la partie économique de l'ambulance ; 15 sœurs de charité et 30 infirmiers. La fourniture de tout le matériel nécessaire à chaque colonne est déjà faite ou se fait sur un plan uniforme correspondant à la liste d'objets dressée par la commission générale.

Sur le nombre des ambulances de 200 lits indiquées ci-dessus, les ambulances des communautés de St-Georges et de Ste-Eugénie sont déjà dirigées sur Kharbine avec leur personnel au complet. Le 9/22 février, 12 sœurs de la communauté de Cronstadt et 15 de la communauté de St-Georges quitteront St-Pétersbourg et seront rejointes le lendemain à Moscou par 35 sœurs de la communauté moscovite. On compte expédier le 12 février les 4 ambulances des communautés de Ste-Elisabeth, de l'Exaltation de la Ste-Croix, de St-Alexandre et du général von Kaufmann.

Après le 12/25 février partiront l'ambulance de la communauté

d'Ivérie et la colonne de Mme la comtesse Bobinsky, puis l'ambulance de la communauté de St-Alexandre, toutes munies d'une cargaison de vêtements chauds.

Les autres colonnes seront prêtes du 15 au 20 février et expédiées sur le théâtre de la guerre. Une partie sera dirigée sur Kharbine, l'autre sur Irkoutsk, Tchita et Samara. De ces derniers points, les colonnes, d'après les demandes des délégués généraux, seront envoyées par la Commission exécutive dans les localités désignées et commenceront à fonctionner.

La Commission exécutive, envisageant la nécessité créée par les conditions spéciales de cette guerre, d'avoir des colonnes volantes, aptes à suivre partout sur des fourgons les troupes en marche jusque sur le lieu même du combat, a porté déjà son attention sur ce côté de sa tâche. L'équipement complet de trois colonnes volantes a été expédié dès l'ouverture des hostilités. Deux de ces colonnes, composées chacune d'un médecin, de quatre internes et de six infirmiers, sont parties le 2 février par un train de voyageurs. Le 9 février partirent également deux semblables colonnes. Dans l'intervalle, on a procédé à l'équipement de 20 nouvelles colonnes volantes. Pour renseigner les personnes qui seraient disposées à contribuer par leur dons à la formation, à l'entretien et à l'approvisionnement des colonnes sanitaires, on a envoyé à tous les établissements de la Croix-Rouge des catalogues imprimés de tous les effets d'équipement et de munitions nécessaires aux colonnes volantes et aux ambulances. La Commission exécutive a nommé un comité spécial sous la présidence du colonel prince Nakachidzé pour diriger le travail d'équipement et de ravitaillement des colonnes volantes.

Outre la formation et l'expédition sur le théâtre de la guerre de colonnes volantes et d'ambulances de la Croix-Rouge, munies du personnel et du matériel nécessaires, la commission exécutive, sur la demande du lieutenant-général de S. M. l'Empereur en Extrême-Orient, a formé une colonne destinée à l'hôpital flottant, établi sur le vapeur « Mongolie » appartenant à la Société des chemins de fer de la Chine-Orientale, et a préparé pour cet hôpital le matériel complet pour 300 lits, depuis le linge, les objets de pansement, les instruments de chirurgie jusqu'à une machine frigorifique. Le personnel de l'hôpital flottant se compose de cinq médecins (dont un médecin en chef), un pharmacien, un économiste,

un commissaire, quatre aides-chirurgiens, neuf internes de l'Académie militaire de médecine, 11 sœurs de charité de la communauté de St-Georges et 50 infirmiers. Cette colonne est partie avec son chargement complet pour Port-Arthur le 1<sup>er</sup>/14 février.

En outre de ses propres hôpitaux, des colonnes volantes, du personnel et du matériel des points de ravitaillement et d'évacuation, la Société de la Croix-Rouge fournit de sœurs de charité les établissements médicaux militaires fonctionnant sur le théâtre de la guerre. A la première réquisition du ministère de la guerre, les sœurs de charité des communautés de la Sibérie Orientale, de l'Amour et de Krantoun ont été dirigées sur les hôpitaux militaires qui fonctionnent actuellement sur le territoire belligérant concurrentement avec les hôpitaux de la Croix-Rouge, installés à Port-Arthur et à Dalny, sous la direction de M. le délégué général Balacho. Ensuite, sur la demande du général Lenevitch, 32 sœurs de charité ont été envoyées de Moscou à Nikolsk sur l'Ooussouri, à Tchita et à Vladivostok ; dix ont été envoyées d'Epiphane à Kharbarovsk et dix de Tomsk à Kharbine.

Pour s'assurer des réserves de sœurs de charité destinées soit à entrer dans les hôpitaux militaires au fur et mesure de leur formation, soit à combler les vides dans les ambulances de la Croix-Rouge, on a concentré des sœurs de charité à Kharbine, à Irkoutsk et à Samara.

A Kharbine ont été envoyées 50 sœurs de la communauté de St-Alexandrie à St-Pétersbourg et de la communauté de Notre-Dame d'Ivérie à Moscou, sous les ordres de M. le délégué Lerché ; 35 sœurs venant de Kazan, de Nicolaef et d'Elisavetgrad ont été concentrées à Samara et 50 partiront prochainement, fournies par les communautés de St-Pétersbourg et de Moscou.

La Commission exécutive, prenant en considération l'extrême importance de l'organisation des secours de la Croix-Rouge aux points de traversée du lac Baïkal et de l'installation sur ces points de centres d'approvisionnement, de dépôts de vêtements chauds pour les soldats, d'aliments et de médicaments, y a dirigé, outre une ambulance de 200 lits, une colonne spéciale pour l'organisation de dépôts de ravitaillement. Cette colonne, placée sous la direction de M<sup>me</sup> la comtesse Bobrinsky, présidente du Comité de la Croix-Rouge de Bogoroditzk, est composée de l'assistante de la comtesse, de 2 médecins, 1 pharmacien, 1 économiste et 11 sœurs de charité

de la communauté de Bogoroditzk. Un convoi de caisses de vêtements et de provisions a été préparé à Moscou. Cette colonne et son matériel seront expédiés par le premier train militaire qui sera mis à la disposition de la Croix-Rouge. Le 11 février a eu lieu l'expédition de 2000 ballots de vêtements chauds provenant de S. M. l'impératrice Marie-Féodorovna.

Cette organisation des secours sur le lac Baïkal aura à jouer un rôle des plus importants, soit actuellement pendant le transport des troupes sur le théâtre des hostilités pour fournir aux soldats des aliments pendant la traversée et des vêtements chauds, soit plus tard, pendant l'évacuation des blessés à destination de l'intérieur du pays, car il est certainement à prévoir que cette localité prendra une importance considérable comme point d'étape et d'évacuation. Toutes les institutions du ressort de la Croix-Rouge existant le long de la ligne du chemin de fer ont été invitées à organiser aux principales stations des distributions de thé aux troupes.

On commence à expédier les trains d'ambulance du ministère de la guerre. Six sont partis déjà ces jours derniers. Chaque train emmène 5 sœurs de charité dont une supérieure, fournies par les communautés de S<sup>te</sup> Eugénie, de S<sup>t</sup> Alexandre et de Voronège. La Croix-Rouge profite également de ces trains pour activer l'expédition de son personnel sanitaire et d'une partie de son matériel sur le théâtre de la guerre.

En même temps la commission exécutive organise ses propres trains sanitaires, dus à la générosité des membres de la famille impériale et d'autres donateurs. Leurs noms et la désignation des trains seront publiés ultérieurement. La commission exécutive s'occupe aussi de l'organisation du transport des blessés sur les rivières du bassin de l'Amour, pour l'époque de l'ouverture de la navigation. A ce moment des vapeurs et des barques seront pourvus de tout l'aménagement nécessaire.

Pour l'organisation de dépôts sur la ligne du Transsibérien et sur la ligne d'évacuation des blessés, et dans le but de se procurer des baraquements tout prêts pouvant servir au besoin de dépôts et de points d'étape ou d'évacuation, la commission exécutive a jugé très avantageux d'utiliser l'organisation déjà existante, créée par le comité d'émigration et, sur sa demande, toute cette organisation, de Syzrane à Port-Arthur, avec tout son personnel, ses construc-

tions, etc., a été mise à la disposition de la Croix-Rouge pour toute la durée de la guerre.

Cette mesure a considérablement favorisé la solution d'une question qui tenait une place importante dans les préoccupations de la commission exécutive, celle des dépôts. Assurer la fourniture régulière de toutes ses ambulances, tant sur le théâtre de la guerre qu'en arrière de la ligne d'opérations, procurer aux hôpitaux militaires les articles non prévus par le règlement de campagne, organiser l'activité régulière des points d'étape et d'évacuation, fournir aux corps d'armée des vêtements chauds, du linge, du tabac, etc., tout cela exigeait un réseau complet de dépôts. Les points principaux de ce réseau sont : Saint-Pétersbourg, Moscou, Syzrane, Samara (cette dernière ville comme centre le plus rapproché du point où convergent les lignes européennes aboutissant au transsibérien, et à partir duquel la ligne est à voie unique), Irkoutsk, Tankhoï, au passage du Baïkal sur la rive est, et Kharbine, comme base des opérations militaires. Entre ces points principaux s'échelonne toute une ligne de magasins secondaires, établis à mesure des besoins et fonctionnant dans le cadre de l'organisation actuelle de l'émigration. On établira ensuite des succursales du dépôt de Kharbine, tant sur le théâtre même de la guerre que dans la région nord-est de Nikolsk sur l'Oussouri. Mais les dépôts ci-dessus mentionnés resteront à la base du travail de ravitaillement qui y sera organisé en premier lieu par la Commission exécutive. A Saint-Pétersbourg, l'activité est concentrée dans le dépôt central de la Croix-Rouge et dans les magasins-ateliers ouverts au Palais d'hiver, au Palais Amtchkof, au palais du grand-duc Vladimir Alexandrovitch, de la grande-duchesse Xénie Alexandrowna, de la grande-duchesse Olga Alexandrowna, de la grande-duchesse Elisabeth Marrikiévna, de la princesse de Saxe-Altenbourg, de la comtesse Orlof-Davydof, de Mesdames von Anrep, de Carrière, Tikhomirof, etc. A Moscou, l'organisation du dépôt est placée entièrement sous le patronage de Mme la grande-duchesse Elisabeth-Feodorovna<sup>1</sup>. A Samara, le comte Lütke, nommé délégué spécial de la Croix-Rouge, dirige le dépôt. Irkoutsk sera le quartier général du délégué pour la ligne d'arrière de l'armée. Le dépôt de Kharbine, dans

---

<sup>1</sup> En outre, l'Administration municipale de Moscou a ouvert un vaste dépôt pour les dons offerts au comité moscovite de secours aux blessés.

le rayon même des opérations militaires porte le nom de son auguste protectrice, S. M. l'impératrice Alexandra Féodorovna. Tous les établissements de la Croix-Rouge, qui couvrent actuellement comme d'un réseau toute la Russie d'Europe, deviendront à leur tour de petits centres d'approvisionnement où convergeront les offrandes en argent et en nature, où se formeront au besoin des colonnes sanitaires et d'où tous les secours seront canalisés vers le dépôt central Syzrane-Samara pour être réexpédiés plus loin.

A leur tour les établissements sibériens de la Croix-Rouge enverront leurs ressources vers la ligne du transsibérien pour y recevoir les destinations indiquées par la commission exécutive.

Dès le début de la guerre, tous les établissements de la Croix-Rouge en Russie ont été invités à ne pas toucher à leurs capitaux de réserve et à ne pas dépenser leurs ressources (hors les frais d'entretien), mais à garder leurs fonds à disposition pour pouvoir exécuter rapidement toutes les mesures édictées par la commission exécutive en vue des secours à donner aux blessés. Cette disposition a pour but d'obtenir la concentration et l'unification des efforts et des ressources et d'éviter la déperdition de force qu'amènerait la confusion dans le travail.

Sur le théâtre de la guerre, deux délégués généraux ont été nommés : à Port-Arthur M. le veneur de la cour J. Balachof qui est déjà depuis longtemps à son poste ; et à l'armée de terre M. le chambellan S. Alexandrovsky. Sur les derrières de l'armée la région nord-est est confiée à M. le prince Vassiltchikof, et la région ouest à M. le sénateur von Kaufmann. Ces fonctionnaires, assistés de délégués et d'agents ont entre leurs mains, dans leur sphère respective, toute l'organisation et la distribution des secours. Les délégués généraux fournissent toutes les indications sur les besoins de leur région à la commission exécutive qui donne aux dépôts l'ordre d'y subvenir immédiatement. Quelques-uns des délégués généraux ont déjà rejoint leur poste ; les autres partiront très prochainement.

Telle est l'organisation élaborée par la commission exécutive et tels en sont les premiers résultats. Si cette commission a été en état de mener à bien, dans un temps relativement court, une bonne partie de sa tâche, elle le doit à l'ardent élan de patriotisme qui s'est emparé de la société russe toute entière. A la tête de ce noble mouvement humanitaire se retrouve, comme toujours en Russie,



la famille impériale. Tous les Russes apportent leur aide chaleureuse. Il faut dès maintenant prendre pour devise « Union dans le travail, accord dans les efforts ».

La commission exécutive s'efforcera de fournir à tous les indications et les explications désirables et s'efforcera de donner à chaque obole son plus utile emploi. Les établissements de la Croix-Rouge dirigés par la commission exécutive en feront autant. Pour obtenir les meilleurs résultats, il importe surtout que tout soit concentré à la Croix-Rouge.

En faisant encore appel à la collaboration générale, la commission exécutive publie le premier rapport sur son activité. Ces rapports paraîtront périodiquement et, en outre, dans les circonstances spéciales et importantes, les représentants de la presse pourront chaque jour prendre des informations au bureau de la Croix-Rouge.

Je crois nécessaire de faire observer ici que, dès l'ouverture des hostilités, plusieurs institutions particulières, sociétés, corporations, etc., manifestèrent cependant une tendance à organiser elles-mêmes, indépendamment de la Croix-Rouge, leurs secours aux militaires malades ou blessés. Comme exemple caractéristique de ces organisations indépendantes, je cite ici le procès-verbal d'une assemblée des représentants de la noblesse, tenue à Moscou le 13-26 février. « Les gouvernements représentés à l'assemblée (34) concentreront leurs souscriptions en faveur des blessés et des malades à la caisse centrale à Moscou, où fonctionnera le Comité directeur général sous la présidence du maréchal de la noblesse du gouvernement de Moscou, au nom duquel seront adressés tous les dons en argent et en nature. Le Comité directeur général est composé de représentants de la noblesse de tous les gouvernements qui prennent part à la souscription, à raison d'un représentant par gouvernement. Ce représentant, peut, en cas d'empêchement, se faire remplacer aux séances. Le Comité tranche les principales questions relatives au mode et à l'importance des secours et se charge d'organiser les souscriptions en province et d'en transmettre le produit à la caisse centrale. Le Comité peut constituer une Commission exécutive composée de délégués généraux et de représentants de la noblesse du gouvernement de Moscou et le charger de l'exécution de ses décisions, du choix du personnel, de la préparation et de l'expédition du matériel de secours, des rapports

avec les colonnes sanitaires envoyées, etc., etc. Il serait désirable d'établir dans chaque gouvernement un comité local pour recueillir les offrandes en argent et en nature et les expédier au Comité général à Moscou et de là à Samara. Le Comité directeur général recevra tous les comptes et rapports des délégués généraux et de la commission exécutive. Ces comptes vérifiés et approuvés par le Comité seront communiqués aux maréchaux de la noblesse des gouvernements pour être portés à la connaissance de la noblesse. Le prince Troubetzkoï et le comte Gondovitch ont été invités à représenter le Comité de la noblesse auprès de la commission exécutive de la Croix-Rouge. A la demande des maréchaux de la noblesse, MM. Khomiakof, Stakhovitch et Skladovsky ont accepté de se charger des fonctions de délégués généraux. Les délégués généraux et la commission exécutive s'adjoindront en qualité de délégués des personnes recommandées par les maréchaux de la noblesse. Pour débiter, il est décidé d'organiser une ambulance d'au moins 200 lits, de la munir de tout le matériel nécessaire et de l'expédier sur le théâtre de la guerre. »

Cependant, comme l'unité de tous les efforts en faveur des victimes de la guerre est une condition essentielle pour obtenir d'utiles résultats, la commission exécutive de la Société de la Croix-Rouge a cru devoir adresser à tous les donateurs l'appel suivant :

« Un vif désir de subvenir aux besoins des soldats blessés ou malades s'est emparé de toutes les classes de la société russe. Mais pour que cet élan porte ses meilleurs fruits et pour que les secours atteignent réellement leur but, il est indispensable d'unir tous les efforts, tous les sacrifices sous le drapeau de la Croix-Rouge. C'est à cette œuvre de bienfaisance volontaire, à ce travail de charité accompli en commun sous l'égide de la Croix-Rouge que Leurs Majestés les impératrices Marie Féodorovna et Alexandra Féodorovna convient tous les cœurs russes.

Pour savoir ce qu'il faut donner, ce qu'il faut préparer, il faut connaître les besoins des malades et des blessés en tout temps et se rendre compte des objets qui manquent. Sans cette connaissance, on s'expose sur certains points à préparer et à envoyer des objets et des provisions dont on a déjà une quantité suffisante, au détriment d'autres articles plus urgents, on risque d'organiser des infirmeries dont le type ne répondra pas aux nécessités réelles, etc.

éviter une déperdition de forces et de ressources, il faut

avoir un centre où convergent tous les secours, un centre renseigné exactement sur les besoins créés par l'état de guerre à tel moment donné, soit sur le front des opérations, soit à l'arrière de l'armée, un centre qui puisse indiquer à tous, villes, sociétés et particuliers, désireux de faire des dons, le meilleur emploi de leurs offrandes. Ce centre, c'est la Croix-Rouge, qui, dès le début de la guerre, a constitué une commission exécutive pour organiser toute l'œuvre de secours. La commission exécutive a pour intermédiaires ses délégués généraux et ses délégués, qui, sur le théâtre même de la guerre, et à la suite des armées, procèdent à la réception et à la distribution de toutes les ressources envoyées par la Commission exécutive et la tiennent constamment au courant de tous les besoins de l'armée. Elle a à sa disposition toute une ligne de dépôts pour assurer à l'armée le matériel sanitaire nécessaire et tous les établissements de la Croix-Rouge, lesquels servent de centres soit pour la réception des offrandes, soit pour la formation des colonnes volantes, des ambulances, des trains sanitaires etc. Dans l'intérêt général de l'œuvre, la commission exécutive croit de son devoir de prier instamment toutes les personnes disposées à faire des dons en faveur des soldats malades ou blessés de ne pas disperser leur bienfaisance, mais de s'adresser soit directement à elle, soit aux institutions locales de la Croix-Rouge. C'est l'unique et véritable moyen de rendre la bienfaisance utile et féconde et de lui faire atteindre immédiatement son but.

Cette nécessité est encore accrue par le fait que la ligne de chemin de fer aboutissant au théâtre de la guerre est déjà fortement encombrée par la mobilisation des troupes. En dehors du transport des effectifs, la circulation n'est autorisée que pour les colonnes sanitaires et les transports de la Croix-Rouge. Les expéditions particulières sont refusées. Par suite d'un accord entre le ministère de la guerre et la Croix-Rouge, le transport des colonnes sanitaires et du matériel de secours a lieu uniquement sous la direction de la commission exécutive.

Il importe aussi de rappeler que la nécessité des secours peut devenir considérable et prolongée, qu'il importe de ne dépenser les ressources qu'à bon escient et que la Croix-Rouge ne pourra venir à bout de sa lourde tâche que si toute l'activité charitable du pays vient se ranger sous son drapeau, si tous les efforts s'unissent en un ensemble réglé par un plan unique.

C'est à cette action commune en faveur d'une cause si sacrée et si patriotique que la commission exécutive convie tous ceux qui ont à cœur de contribuer au soulagement des victimes de la guerre. »

A la suite de cet appel, s'établit la centralisation de toute la bienfaisance privée entre les mains de la Société de la Croix-Rouge, Mais cette mesure laisse encore à l'initiative privée sa part d'influence, et les donateurs conservent, sous l'égide de la Croix-Rouge, une participation à l'emploi de leurs offrandes.

---

## SUISSE

---

### AJOURNEMENT DE LA CONFÉRENCE REVISIONNISTE DE LA CONVENTION DE GENÈVE

Les journaux quotidiens auront déjà appris à nos lecteurs la décision que dut prendre le Conseil fédéral suisse, en février 1904, de renvoyer une seconde fois à une date indéterminée la conférence destinée à reviser la Convention de Genève, laquelle, ainsi que nous l'annoncions dans notre dernier *Bulletin*<sup>1</sup>, avait été convoquée pour le 16 mai 1904.

Cette décision a été motivée par la guerre entre la Russie et le Japon, qui a éclaté postérieurement à cette convocation.

Cette détermination, si compréhensible qu'elle soit, ne laisse pas que de provoquer quelques inquiétudes quant au sort de cette conférence revisionniste, renvoyée pour la seconde fois et qui ne pourra être réunie dans de bonnes conditions que lorsque la paix régnera entre tous les Etats signataires du pacte international du 22 août 1864.

---

### ASSEMBLÉE ANNUELLE DES DÉLÉGUÉS DE LA SOCIÉTÉ CENTRALE SUISSE DE LA CROIX-ROUGE<sup>1</sup>

L'assemblée générale annuelle de la Société centrale suisse de la

---

<sup>1</sup> Voy. p. 52.

<sup>2</sup> D'après *Das Rothe Kreuz* du 15 déc. 1903.